



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du RERS, concernant l'exercice 2019-20

Compte tenu des restrictions dues au covid19, l'Assemblée Générale s'est tenue en distanciel (et en retard, vue les circonstances, puisqu'elle aurait normalement dû avoir lieu en novembre 2020), par courrier et/ou courriel.

La convocation a été diffusée le 21 mars 2021 par courriel et/ou courrier. La clôture du vote était le 15 avril. L'ordre du jour est le suivant :

1. Présentation du Rapport d'Activités (vote),
2. Présentation du Rapport Financier,
3. Rapport des Vérificateurs aux Comptes (vote),
4. Présentation du Budget Prévisionnel,
5. Proposition de cotisation pour 2021-2022 : nous proposons de ne pas la modifier,
6. Nomination des Vérificateurs aux Comptes,

Sur 45 adhérents à ce jour, 27 ont envoyé leur vote. Le quorum (12) était donc largement atteint pour la validité des votes.

7. RAPPORT D'ACTIVITÉ présenté par J. Dubot

Après un fonctionnement habituel lors de la première moitié de l'année (scolaire), la vie de notre réseau a été considérablement perturbée par le confinement, nos activités se déroulant principalement en présentiel.

Pour palier à ce problème, quelques essais d'échanges ont eut lieu par internet, mais ne se sont pas révélés complètement satisfaisants, sinon pour des assistances informatiques à distance.

Notre site web a aussi été complété par des possibilités des distractions par internet fournis par les adhérents.

Notre présence à la journée des associations de La Celle St-Cloud, en septembre 2019, à l'initiative de la mairie, nous a permis de recruter quelques nouveaux adhérents, et de donner des explications détaillées sur nos activités afin de nous faire connaître.

Cette année seulement environ 850 participations à nos différents échanges ont eu lieu avant le début du confinement. Je tiens à remercier tous les animateurs des échanges pour leur dynamisme qui a permis d'arriver à ce résultat.

Nous sommes toujours ouverts à toute nouvelle proposition d'échange régulier ou ponctuel (quand le dé-confinement sera effectif).

Le journal, qui est notre lien parait toujours, en une page recto verso, sur le site web et par courrier pour ceux qui n'ont pas internet.

Ce média est très important, car distribué dans les Mairies, bibliothèques, MJC, etc... des deux communes : Bougival, La Celle Saint-Cloud.

Les aides des Mairies, ne se limitent pas qu'aux prêts de salles, mais aussi à une subvention financière. La demande à la mairie de La Celle St-Cloud pour

l'année 2019 nous a été versée et nous avons fait la demande pour 2020 dans les délais, ainsi qu'une demande d'aide à la Mairie de Bougival.

Vote sur ce rapport d'activité : approuvé à l'unanimité

8. RAPPORT FINANCIER présenté par G. Laizier

Rapport financier du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020 : Gérard Laizier commente les différents points du rapport. Les vérificateurs aux comptes attestent qu'il n'y a aucun problème.

Vote sur ce rapport financier : approuvé à l'unanimité

Budget prévisionnel de fonctionnement du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021 : il apparaît que les aides financières des Mairies sont indispensables à la poursuite de nos activités. En effet, même si des échanges n'ont pas eu lieu, un certain nombre de frais fixes continuent (assurance, internet, ...)

Le prix de la cotisation annuelle ne change pas : 15 € pour une personne seule, 20€ pour un couple.

9. ÉLECTION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Les quatre vérificateurs aux comptes représentent leur candidature pour l'exercice en cours : Monique Souloumiac, Michèle Scotto, Catherine Le Roy et Jacques Heytens

Les quatre vérificateurs sont élus à l'unanimité.

La secrétaire : Jacqueline Chaffanjon

Annexe : Résultat des votes :

Vote point 1			Vote point 3			Vote point 5			Heytens			Le Roy			Scotto			Souloumiac		
OUI	NON	ABS	OUI	NON	ABS	OUI	NON	ABS	OUI	NON	ABS	OUI	NON	ABS	OUI	NON	ABS	OUI	NON	ABS
26	0	1	26	0	1	26	0	1	27	0	0	26	0	0	26	0	0	26	0	0
Inscrits 2019-20 = 45																				
Quorum : 12																				